

CENTRE DE FORMATION EFICAS

AGREMENT ADEF 6606092002 Autorisation Administrative CNAPS N°
FOR-066-2027-10-11-20220587342

EFICAS

CENTRE DE FORMATION EN SECURITE

6 rue Michel Carré
Mas Guérindo
66330 CABESTANY

Tel : 04.68.50.58.96
eficas.66@wanadoo.fr

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION

CCC : CHEF DE POSTE EN SECURITE PRIVEE

Intitulé :

Certificat de Compétences Complémentaires Chef de poste en sécurité privée.

Cette formation a pour finalité de permettre aux candidats d'assurer les missions de chef de poste en sécurité privée :

- **AT 1** Gestion du poste de sécurité et relation avec l'entreprise et le client, dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.
- **AT 2** Encadrement et accompagnement de l'équipe des agents de sécurité, dans le respect des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

OBJECTIFS

- Être capable de superviser la prestation en coordonnant l'organisation et la répartition du travail.
- Être capable de contribuer à l'élaboration du planning de l'équipe.
- Être capable de suivre la réalisation de la prestation.
- Être capable de communiquer avec le client et d'informer sa hiérarchie
- Veiller à l'application des consignes par les agents.
- Veiller au bon fonctionnement des équipements
- Être capable de manager l'équipe



Public visé : Agent de sécurité qui a acquis une expérience significative et qui détient la carte professionnelle.



Durée : 68.00 Heures + 2h examen

Dates de session : voir devis



Tarif : [voir devis](#) ; possibilité de financement personnel / France Travail / CPF / OPCO / entreprise. Contactez-nous pour plus d'informations



Prérequis : Pour suivre la formation, le candidat doit être en possession :

- o Pièce d'identité en cours de validité.
- o Autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.
- o Attestation justifiant de l'expérience minimale de 6 mois au poste d'agent de prévention et de sécurité.
- o Photo d'identité

CONTENU

- > C1 : superviser la prestation en coordonnant l'organisation et la répartition du travail, à partir des consignes transmises par la hiérarchie interne, en fonction des missions à réaliser, des effectifs, en vue d'optimiser le dispositif.

- C2 : contribuer à l'élaboration du planning de l'équipe dans la limite de ses attributions, en tenant compte des disponibilités des agents et de la nature des missions à réaliser, afin d'anticiper les besoins en effectif.
- C3 : suivre la réalisation de la prestation, en contrôlant les indicateurs qualité mis en place, en remplissant les outils de suivi, afin de garantir la qualité de la prestation.
- C4 : communiquer des informations au client, à partir des outils de suivi, des aléas, des anomalies ou des dysfonctionnements constatés, pour adapter la prestation dans la limite des missions contractualisées.
- C5 : informer sa hiérarchie des dysfonctionnements constatés, des réclamations du client et des remontées des agents pour identifier et proposer des axes d'amélioration.
- C6 : veiller à la vérification régulière du bon fonctionnement des équipements et des installations mises à la disposition des agents pour la réalisation de la prestation et leur protection, hors installations fixes de sécurité du site afin de garantir sa propre sécurité et celle des agents.
- C7 : veiller à l'application par les agents des consignes de sécurité d'hygiène et environnementales relatifs au site client et de l'entreprise, de manière efficace, afin de prévenir les dysfonctionnements et les risques relatifs à la sécurité des personnes et des biens.
- C8 : accompagner un nouvel agent de sécurité tout au long de sa formation sur le poste, en mettant en place les actions destinées à faciliter son intégration dans l'équipe.
- C9 : évaluer l'aptitude de l'agent de sécurité à tenir le poste, en vérifiant la maîtrise des compétences et de la posture attendues, afin d'assurer la réalisation de la prestation.
- C10 : informer la hiérarchie de problématiques liées à la tenue du poste par l'agent, en utilisant les outils de suivi appropriés et en respectant les règles de la confidentialité, dans le but d'initier des actions correctives.
- C11 : recueillir et transmettre les informations auprès des membres de l'équipe dans le cadre d'une communication efficace afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipe.

ACTION DE FORMATION

DUREE : 70 h

LIEUX : 6 RUE MICHEL CARRE MAS GUERIDO 66 330 CABESTANY

HORAIRE DE LA FORMATION : 8h30-12h/13h30-17h

DELAIS : Accès 2 mois environ

DATE DE SESSION : Se reporter sur la mention présente sur le devis ci-joint.

MOYENS PEDAGOGIQUES



Responsable Pédagogique : Mme COMMES Véronique

L'encadrement des stagiaires est assuré par la direction d'EFICAS et/ou par le formateur.

Une feuille d'émarginement individuelle est conjointement signée par le formateur et le stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation.

Intervenants : Formateurs professionnels de la sécurité validés par les différentes autorités : La CPNEFP /ADEF.



APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas.

Formation alternant théorie et pratique, exercices d'application, exercices sur feux réels.

Remise d'un livret reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant.



MATERIEL :

- Locaux :

- Une salle de formation dédiée par session, d'une surface minimum de 25 m², ainsi que des sanitaires hommes et femmes et une zone de détente.
- Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes (avec 8 pointeaux fixes) et comprenant : des escaliers ; ou des couloirs ; ou des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ; ou un parking.

- Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz (ou d'une convention de mise à disposition de l'aire de feu) ;
- Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements de sécurité, sont installés de façon permanente et fixe

- Moyens de secours :

- Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie) ;
- DéTECTEURS d'incendie et déclencheurs manuels ;
- 1 extincteur en coupe, 6 extincteurs à eau (12 extincteurs à eau, 1 extincteur CO2) ;
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées ;
- Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité (hors gant type hygiène) ;
- Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatifs) ;
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

- PC Sécurité pédagogique :

- Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie (ou système analogue), équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations ;
 - Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles (avec 8 pointeaux fixes) et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » ;
 - 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;
 - 3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente ;
 - Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès ;
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs ;
- Un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras ;
 - Un registre de consignes ;
 - Un registre de clés, de badges et de visiteurs ;
 - Un modèle de permis feu,
 - A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation ;
 - Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier
 - 3 PC minimum en plus du PCS

MODALITES D'EVALUATION



CONDITIONS D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

Evaluation théorique : questionnaire à choix multiples

Evaluation pratique : mise en situation opérationnelle



CONDITIONS D'EVALUATION EN FIN DE FORMATION

La formation CCC : Réaliser les missions de chef de poste en sécurité privée, est validée par un examen assuré par un jury de 3 personnes composé, à minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Questionnaire aléatoire à choix unique ou multiple : Durée 0h30 (30 questions)

Etude de cas pratique : Durée 1 h00

Entretien avec le jury sur l'étude de cas : durée 0h15

Diplômes CCC : La CPNEFP
Attestation de fin de formation
Questionnaire de satisfaction

ACCESSIBILITE



Accessibilité : Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap contacter notre Référent handicap au tel 0468505896 ou par mail eficas.66@wanadoo.fr

- *Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :*
 - o *Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret N°2006-555 du 17 mai 2006.*
 - o *La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap. Ex : ergonomie de poste, matériel adapté Adaptation des supports de formation, aménagements des examens ...*

Pour suivre cette formation le candidat doit être en capacité de :

- Cours théoriques de plusieurs heures ;
 - Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
 - Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
- Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseurs
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400 m environ ;
 - Effectuer l'entretien de base des principes matériels concourant à la sécurité incendie ;
 - Monter sur une échelle ;
 - Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
 - Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
 - Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
 - S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communications filaires ou radio ;
 - Rédiger des comptes-rendus succincts ;
- Suivre des cours théoriques de plusieurs heures ;
Evacuer d'urgence une victime potentielle ;

CONTACTEZ-NOUS :

Du lundi au vendredi contacter le centre de formation de 8h30 à 17h00.

Secrétariat pour toutes question d'assistance, ou organisationnelles.

Responsable pédagogique, Véronique COMMES pour toute question de conseil ou d'accompagnement.

MAIL : eficas.66@wanadoo.fr

TELEPHONE : 04 68 50 58 96



RNCP / RS N°RS 7132

Les possibilités de valider un / ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchées sont accessibles sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/RS/7132/>